

2 orig + 1 copie Matignon le 19/7/52

DÉPARTEMENT
de la
Somme-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ROYAN

COMMUNE de _____

ARRONDISSEMENT
Rochefort

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON
Royan

Séance du _____
11 Juillet 1952

OBJET :
L'an mil neuf cent cinquante deux, le _____ du mois
de _____, le Conseil Municipal de _____
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de

M. _____, en session { ordinaire
4 Juillet 1952 } extraordinaire
d'après convocations faites le _____ 19 _____

NOMBRE
de
Conseillers municipaux
présents par au vote :

Etaient présents MM. Lan, Prigent, Belle-Horsy, Rochede-
M. Bujari, Chevalier, Guis, Bouché, Pélou
Gailard, Main, Poulet, Sureau

DATE
Chaque, à la porte
Mairie, du compte
de la séance :

Absents : MM. _____

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. _____, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a _____

Sur proposition de la Commission des Finances, le
Conseil autorise M. le Maire à passer un marché de
555.180 frs avec les "Etablissements de construction Electro
mécaniques" pour fourniture des appareils de projection
dont il est possible de doter les écoles par utilisation
des fonds de la loi Barangé.

APPROUVE

La Rochelle, le 3 Septembre 1952

Pr le Préfet

Le Chef de Division Délégué

Signé : Illisible.

Fait et délibéré à ROYAN

les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents.

N'ont pas signé : MM.

vote a eu lieu au public, établir à la désignation de (Art. 51 de la loi il 1884).

onner à la suite qu'ils a empêchés r (Art. 57 de la loi ale).

MARCHÉ DE GROS À GROS

Entre M. CH. REGAZONI, Maire de la Commune de Royan
Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de guerre 1914-18
autorisé par délibération en date du 11 Juillet 1952

ET : M. G. TOUZET, Directeur de l'entreprise "Les Constructions Electro Mécaniques"
15 rue Vergniaud à Levallois-Perret (Seine)

IL A ÉTÉ CONVENU :

ARTICLE I - "Les Constructions Electro Mécaniques" livreront franco à la Mairie de Royan courant Septembre 1952 les appareils désignés à l'article 2 pour la somme nette de 555.180 frs (cinq cent cinquante cinq mille cent quatre vingt frs) toutes taxes comprises.

ARTICLE II - La livraison comprendra :

4 projecteurs SUPER PRICIPLEX type B 500 115 volts objectif F 90, à 58.990	235.960,
4 lampes de rechange 500 watts à 1.850	7.520,
3 projecteurs SUPER PRICIPLEX type B 500.115 volts objectif F 120 à 58.990,	176.970,
3 lampes de rechange 500 watts à 1.850	5.490,
3 dispositifs ADA MICRO à 32.580	97.140,
1 projecteur PRICIPLEX type A 250.115 volts	31.110,
1 lampe de rechange 250 watts	<u>1.130,</u>
soit au total :	555.180 frs

taxes, port et emballage compris.

ARTICLE III - Les frais d'enregistrement sont à la charge du fournisseur.

A ROYAN, le 10 Aout 1952

Le Fournisseur,

Le Maire,

APPROUVE
Le 3 Septembre 1952
Pr le Préfet
Le Chef de Division Délégué
Signé : Illisible



POUR COPIE CONFORME
Royan, le 8 Septembre 1952
Le Maire,

882
6 8 12
MATÉRIEL DE PROJECTION FIXE POUR L'ENSEIGNEMENT

HOMOLOGUÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LES CONSTRUCTIONS ÉLECTRO-MÉCANIQUES

FRIGIFLUX
SUPER FRIGIFLUX
ADA-MICRO
EPISCOPES
ACCESSOIRES

G. TOUZET

Ingénieur-Constructeur

15, Rue Vergniaud — LEVALLOIS-PERRET (Seine)

Registre des Métiers 56.864

Rep. des Producteurs

N° 3710 Seine C. A. O.

C. C. Postal 5155-50 PARIS

Tél. : Per : 67-46

L 31 juillet 19 52

Monsieur le Maire de ROYAN.
(Charente-Maritime)

Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous informer que nous avons enregistrée la commande que vous nous avez passée à la suite des démonstrations de Monsieur Panetier,

Nous vous en remercions et nous y apporterons tous nos soins. Expédition, courant de Septembre. Franco.

Vous voudrez bien en trouver ci-joint le marché, en cinq exemplaires pour fourniture de :

7 SUPER-FRIGIFLUX type B.500
1 FRIGIFLUX type A.250
3 ADA-MICRO
8 Lampes de rechange.

Nous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Touzet

MATÉRIEL DE PROJECTION FIXE POUR L'ENSEIGNEMENT

HOMOLOGUÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LES CONSTRUCTIONS ÉLECTRO-MÉCANIQUES

FRIGIFLUX
SUPER FRIGIFLUX
ADA-MICRO
EPISCOPES
ACCESSOIRES

G. TOUZET

Ingenieur-Constructeur

15, Rue Vergniaud -- LEVALLOIS-PERRET (Seine)

Registre des Métiers 56.864

Rep. des Producteurs

N° 3.710 Seine C. A. O.

C. C. Postal 5155-50 PARIS

Tél. : Per: 67-46

L. 31 juillet 1952

DEVIS

Pour fournitures de Matériel de Projection fixe

VILLE de ROYAN.

(Charente-Maritime)

4	Projecteurs SUPER-FRIGIFLUX type B.500-115 volts, objectifs F: 90, à 58.990.....	235.960,00
4	Lampes de rechange 500 watts, à 1.830.....	7.320,00
3	Projecteurs SUPER-FRIGIFLUX type B.500-115 volts, objectifs F: 120, à 58.990,00.....	176.970,00
3	Lampes de rechange 500 watts, à 1.830.....	5.490,00
3	Dispositifs ADA-MICRO, à 32.380.....	97.140,00
1	Projecteur FRIGIFLUX type A.250, -115 volts.....	31.110,00
1	Lampe de rechange 250 watts.....	1.190,00
	Taxes incluses. Franco.	555.180,00

Certifié conforme le présent devis s'élevant à la somme de

CINQ-CENT-CINQUANTE-CINQ-MILLE-CENT-QUATRE-VINGT Francs.

Levallois-Perret le 31 juillet 1952.